

LES GENEVOIS ET LE TRI

RÉSULTATS DU SONDAGE EFFECTUÉ
DU 6 JUIN AU 6 JUILLET 2019

Déchets urbains des ménages



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENERIAS LUX



LE SONDAGE

Sur mandat du service de géologie, sols et déchets, la Haute école de gestion de Genève a réalisé en 2019, en collaboration avec le bureau Maneco et la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève, une étude sur le comportement de la population genevoise par rapport au tri des déchets.

L'étude est basée sur une enquête téléphonique CATI (Computer-Assisted Telephone Interviews) réalisée entre le 6 juin et le 6 juillet 2019. L'échantillon interrogé est composé de 609 résidents genevois âgés de 18 à 74 ans, sélectionnés parmi 3'000 ménages ayant préalablement reçu un courrier postal (taux de réponse à ce courrier: 22.7%).

L'approche dite de « choice experiment » a été appliquée dans une partie du questionnaire. Cette approche, utilisée dans le marketing, permet de mettre en évidence l'acceptabilité de la combinaison des différentes caractéristiques du service de collecte des déchets et le coût de la collecte.

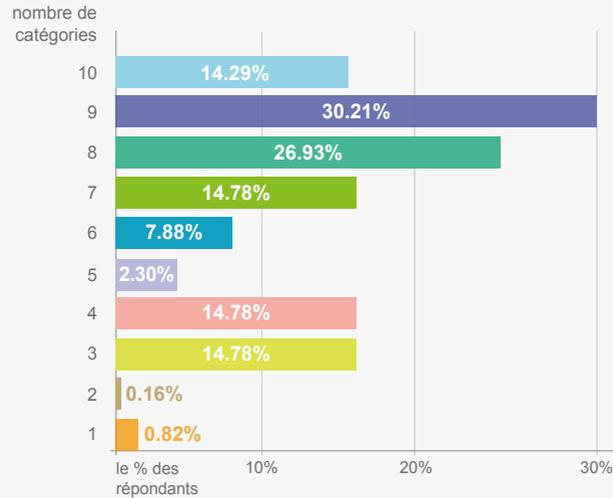
80% des ménages produisent au maximum 2 sacs de déchets incinérables par semaine

Le volume du sac le plus utilisé est de 35 litres. En tenant compte de la quantité de sacs produits et de leur volume, il a été calculé une production moyenne de déchets de 35.2 litres par personne par semaine. Sans surprise, les ménages de grande taille sont associés, globalement, avec une plus grande production de déchets, mais par contre à moins de déchets par personne.

2/3 des ménages trient au moins 8 catégories de déchets

70% des répondants déclarent trier 8 catégories de déchets ou plus.

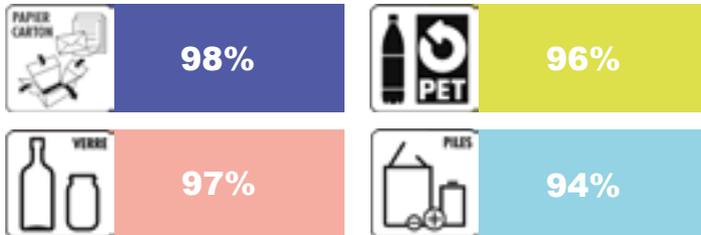
Nombre de catégories de déchets recyclables triées régulièrement par les ménages



4

La quasi-totalité des répondants déclarent trier le papier/carton (98%), le verre (97%) et le PET (96%), les piles (94%) et les textiles (91%). Dans une moindre mesure, l'alu/fer blanc (82%), le matériel électrique (79%) et les déchets « organiques »* (78%).

Par contre, moins de 50% des répondants déclarent trier les capsules de café (45%), probablement en raison du fait que tout le monde n'en utilise pas, et les flaconnage en plastique** (42%).



* « organiques » comprend les déchets de jardin et les déchets de cuisine; une distinction entre ces deux catégories n'a pas été utile à cet étude.

** Il s'agit notamment des bouteilles de lait et des flacons de produit de lavage et nettoyage ainsi que des produits de toilettes.

Il est intéressant de noter que la très grande majorité des répondants (97%) affirment connaître les différentes catégories de déchets à trier, les endroits où les apporter et comment les trier. Il semblerait ainsi que les politiques d'information portent leurs fruits.

Des points de collecte plus proches diminuent la quantité de déchets incinérables

La distance au point de récupération des déchets a une influence importante sur la quantité de déchets incinérables produite. À noter que jusqu'à 5-6 minutes de marche, la majorité des répondants se rendent au point de récupération à pied. Au-delà, la majorité s'y rend en voiture.

Si le point de récupération des déchets se trouve à une distance de plus de 8 minutes, la quantité moyenne de déchets incinérables produite est de 15% plus élevée (38.6 vs. 33.5 litres) que si le point de récupération des déchets se trouve à moins de 5 minutes.

Augmenter la distance au point de collecte le plus proche de 1 minute, augmente la quantité de déchets incinérables de 1.2 litres par semaine par ménage. L'approche « choice experiment » montre que les répondants sont prêts à payer 90 centimes par personne par mois pour avoir un point de récupération à 4 minutes à pied de chez eux plutôt qu'à 8 minutes.

5

Utilisation des points de collecte



4 - 5 min à pied
plus favorable au
tri des déchets

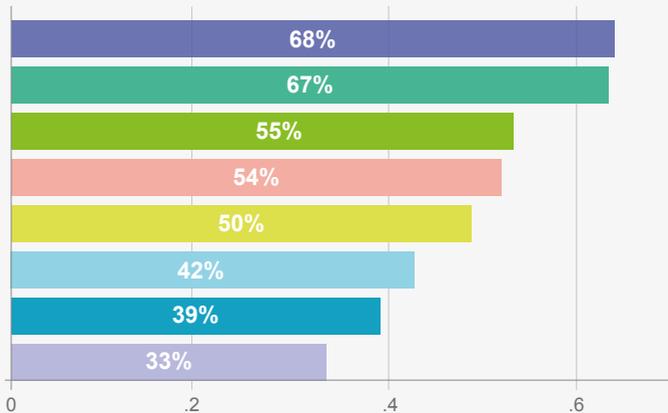


8 min à pied
production de
15% de déchets
plus élevée



Quel avis ont les répondants sur la « taxe au sac »

Tous les répondants (question à choix multiples)



Répondants défavorables

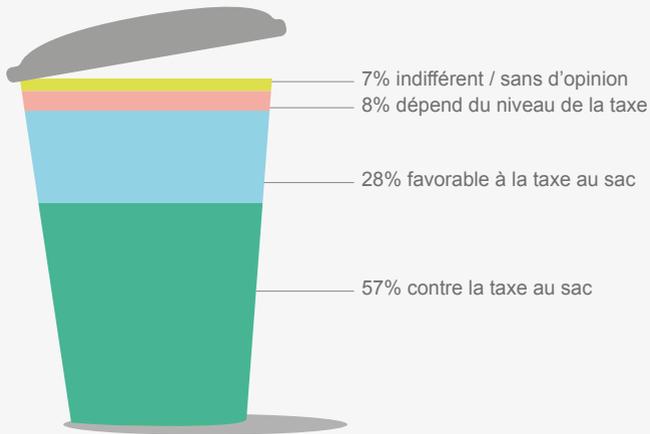
- Taxe ceux qui trient déjà
- Favorise le dépôt illégal
- Les ménages payent déjà assez de taxes
- Est inutile
- Est antisociale

Répondants favorables

- Applique le principe pollueur-payeur
- Aide l'environnement
- Réduit les coûts de la gestion des déchets

Sondage sur la « taxe au sac »

Tous les répondants



Moins d'1/3 des ménages est favorables à la taxe au sac

Une majorité des répondants est contre la « taxe au sac » (57%), moins d'un tiers est favorable (28%) et environ 1 sur 10 (8%) indique que sa réponse dépend du niveau de la taxe.

La majorité* pense que la « taxe au sac » sollicite financièrement les personnes alors qu'elles trient déjà (68%) et qu'elle incite les gens à se débarrasser de leurs déchets de manière illégale (67%). Environ la moitié de l'échantillon soutient cependant que la « taxe au sac » contribue à la qualité environnementale et applique le principe du pollueur-payeur.

Les individus qui sont **contre** la « taxe au sac » pensent à 81% que cette dernière s'ajoutera au budget des ménages alors qu'ils trient déjà, à 69% que cela n'est pas juste, car ils paient déjà suffisamment de taxes et à 71% que cela incite les gens à se débarrasser de leurs déchets de manière illégale. Cette dernière idée reçue semble ancrée chez les répondants, car même 57% des ménages en faveur de la « taxe au sac » sont de cet avis.

Les individus **en faveur** de la « taxe au sac » la voient plutôt comme un outil qui contribuerait à la qualité de l'environnement (80%) et une manière de faire payer plus les ménages qui ne trient pas leurs déchets (72%).

Les individus qui croient aux effets positifs de la « taxe au sac » sur l'environnement ou qui croient au principe du pollueur-payeur ont une probabilité d'accepter la « taxe au sac » supérieure de respectivement 25% et 11% par rapport aux autres.

Les personnes qui ont un revenu plus élevé ont aussi une acceptabilité plus grande. Au contraire, les individus qui perçoivent la « taxe au sac » comme un instrument antisocial qui favorise les riches ou qui taxe ceux qui trient déjà, ont une probabilité inférieure de l'accepter.

La probabilité d'acceptation de la taxe est également plus faible chez les individus qui pensent que les citoyens sont déjà assez taxés ou que la taxe est inutile.

** Le répondant devait indiquer parmi plusieurs affirmations, laquelle correspondait le plus à son opinion personnelle.*



RÉSULTAT DE L'ANALYSE DES RÉPONSES

Influence du système de collecte communal

87% des répondants sont satisfaits du système de collecte de leur commune. Ces derniers semblent trier plus de catégories de déchets (8.2 vs 7.2) et produire moins de déchets (34.2 vs 42.3 litres) par rapport à ceux qui disent ne pas être satisfaits du système de collecte de leur commune. À parité d'autres facteurs, les ménages satisfaits du système de collecte de leur commune ont une probabilité plus élevée de 18% de trier plus de catégories de déchets que la moyenne.

Parmi les 13% de répondants* qui ne sont pas satisfaits du système de collecte de leur commune, 36% jugent le point de récupération des déchets trop éloigné, 28% trouvent qu'il y a trop peu de catégories collectées en porte-à-porte, 33% indiquent d'autres raisons (notamment, en ce qui concerne les points de collecte : le manque de catégories et la saleté), 13% signalent la faible fréquence du porte-à-porte, 13% déplorent que les containers du point de récupération sont souvent pleins, 4% affirment n'avoir pas reçu assez d'informations et, très important, seulement 1% se plaint qu'il y a trop de catégories à trier.

Concernant les préférences sur les caractéristiques des systèmes de collecte communaux**, les facteurs les plus importants pour les ménages sont la fréquence du porte-à-porte et le coût du système. Une fréquence du porte-à-porte plus élevée est préférée à une fréquence plus faible, mais pas plus de 4 fois par mois. Les ménages préfèrent également plus de catégories de déchets récoltées en porte-à-porte et une distance plus courte au point de récupération le plus proche.

Pour la distance au point de récupération, les ménages préfèrent 4 minutes à pied et il n'est pas nécessaire de réduire la distance à 2 minutes à pied.

Les ménages seraient donc par exemple disposés à payer CHF 2.50 par personne par mois pour augmenter le porte-à-porte de 1 à 4 fois par mois et y inclure le papier et les « organiques » ainsi que pour réduire la distance de 8 à 4 minutes à pied au point de récupération**.

* Le répondant devait indiquer parmi plusieurs affirmations, laquelle correspondait le plus à son opinion personnelle.

** Approche « Choice experiment »

Type et lieu d'habitation impactent le tri et la quantité de déchets

Le type d'habitation est particulièrement important pour le tri des déchets « organiques », car il détermine notamment l'espace à disposition pour stocker les déchets.

Par exemple, la probabilité de trier les déchets « organiques » diminue de 11% pour les ménages vivant dans un appartement sans balcon par rapport à ceux qui habitent dans une maison. Les répondants des zones rurales trient davantage et produisent moins de déchets que ceux des zones urbaines. A parité d'autres facteurs, habiter en ville réduit ainsi la probabilité de trier les déchets de 12% par rapport à la moyenne. Par ailleurs, les ménages qui ont emménagé depuis plus longtemps que la moyenne dans leur logement (7 ans et plus), trient plus de catégories de déchets.

La p'tite poubelle verte augmente les catégories de déchets triés et diminue les déchets

L'utilisation de la « P'tite poubelle verte » (PPV) n'est pas encore généralisée, car seulement 65% des ménages l'ont adoptée. Cependant, l'utilisation de la PPV augmente la probabilité de trier plus de catégories de déchets que la moyenne et réduit la quantité de déchets incinérables produits. Ce résultat est confirmé par une autre étude de la HEG Genève qui analyse l'impact de la poubelle verte en utilisant les données d'un autre sondage et les données administratives disponibles. En fait, la PPV augmente de presque 25% le nombre de ménages qui trient les déchets de cuisine, ce qui conduit à une augmentation de ces déchets triés d'environ 5 kg par habitant par année (+10%).

De plus, la PPV incite aussi au tri des autres déchets, en plus des déchets de cuisine: La PPV entraîne à une augmentation de la quantité de déchets triés (hors déchets « organiques ») d'environ 13 kg par habitant par année (+15%), ainsi qu'à une diminution équivalente des déchets incinérables (-6%).



L'information et les valeurs individuelles influencent les comportements de tri

11

Presque tous les répondants estiment qu'il est important et juste de trier les déchets. De même, pratiquement tous pensent que trier est mieux pour l'environnement. Il est toutefois à remarquer que certaines fausses croyances sont encore présentes, car entre 5 et 10% des répondants pensent que de toute manière les déchets triés sont remélangés pour être finalement incinérés et que les déchets recyclables sont ensuite retriés. Les ménages qui possèdent ces croyances trient moins de catégories de déchets. Les aspects psychologiques et les normes sociales ont un impact sur le comportement des ménages. La mauvaise conscience, liée au fait de ne pas trier les déchets, elle a un impact important sur le nombre de catégories de déchets triés; elle augmente de 13% la probabilité de trier plus de catégories que la moyenne.

Le fait de croire que l'on sait quoi, où et comment trier est également un facteur important qui participe à une meilleure image de soi et diminue le coût d'opportunité du tri. Il augmente de 9% la probabilité de trier plus que la moyenne.

Une plus grande sensibilité environnementale est associée à l'augmentation de 12% de la probabilité de trier plus de catégories de déchets que la moyenne et à l'augmentation de 13% de la probabilité de trier les déchets « organiques ». Être engagé est aussi associé avec plus de catégories de déchets triés, tout comme estimer faire déjà le maximum des efforts et faire attention lors de l'achat de biens.



« Taxe au sac »

Indépendamment des caractéristiques individuelles, il ressort que les ménages genevois sont opposés à une « taxe au sac », telle que perçue actuellement.

L'opposition à une « taxe au sac » semble moins élevée chez les ménages suivants : ménages sensibles à l'environnement, ménages qui déclarent pouvoir réduire les déchets au moment de l'achat, ménages vivant à la campagne, répondants de moins de 45 ans, ménages avec niveau d'éducation élevé, ménages à revenu élevé.

Il est intéressant de noter que ni le fait de trier plus ou moins de catégories de déchets, ni le fait de produire plus de déchets semble avoir une influence sur l'acceptation de la « taxe au sac ».





ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE

Concernant le tri des ménages

Continuer à informer les ménages :



Même si la très grande majorité des répondants affirment savoir quoi trier et comment, cette étude et la réalité du terrain démontrent que ce n'est pas toujours le cas. Il est étonnant aussi de découvrir que certaines fausses croyances persistent.

- Donner régulièrement aux ménages des informations claires concernant le tri des déchets (quoi trier, comment, jours de ramassages, points de collectes, ...).
- Donner aux nouveaux habitants des indications ciblés lors de l'emménagement pour leur permettre d'atteindre rapidement un tri efficace, conformément aux pratiques de la commune.
- Expliquer que même si une catégorie de déchets est produite en petite quantité, il est important de la trier.
- Expliquer le devenir des déchets une fois collectés (filiales de recyclage).

Inciter les ménages à trier le matériel électrique/électronique



Seulement 79% des ménages ont indiqué le trier.

Inciter les ménages à utiliser la P'tite poubelle verte :



L'utilisation de la P'tite poubelle verte impacte le tri des déchets de cuisine, mais également la performance globale du tri.

Satisfaire les ménages concernant le système de collecte ainsi que la distance aux points d'apport volontaire :



La satisfaction est associée avec plus de tri.

Concernant le système de collecte

En règle générale, il ressort que les ménages préfèrent :

- Une amélioration de la fréquence du porte-à-porte, mais c'est inutile plus de 4 fois par mois pour les recyclables.
- Une augmentation du nombre de déchets collectés en porte-à-porte, mais étonnamment sans inclure le verre nécessairement ou plus de 2 catégories.
- Avoir à disposition un point de récupération des déchets à une distance à pied inférieure à 8 minutes.

Les ménages sont disposés à payer pour améliorer le système de collecte. L'approche « Choice experiment » montre que les ménages sont disposés à payer (environ CHF 2.50 par mois par personne) pour :



- Augmenter le porte-à-porte de 1 à 4 fois par mois.



- Inclure le papier et les « organiques » dans le porte-à-porte.



- Réduire la distance de 8 à 4 minutes à pied au point de récupération.

Concernant le système de la « taxe au sac »

Il est primordial que les individus comprennent et soient convaincus de l'utilité de la « taxe au sac » pour pouvoir y adhérer.

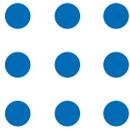


- La « taxe au sac » a plus de chance d'être acceptée si les liens avec le principe du pollueur-payeur sont établis et si cette taxe est clairement perçue comme étant favorable à l'environnement.

L'acceptation de la « taxe au sac » dépend également des caractéristiques pratiques de l'instrument, notamment de son niveau de prix, les rabais accordés (par exemple aux ménages nombreux ou avec des enfants en bas âge), de l'utilisation des recettes récoltées et de l'information reçue.

Toutefois, les questions posées ne permettent pas d'identifier dans le détail les préférences des individus. Une analyse plus détaillée de l'acceptabilité d'une « taxe au sac » est conseillée.





www.ge.ch